

VÉGÉTALISONS L'ESPLANADE DES LIBERTÉS

En 2022, la ville de Floirac et l'agence d'urbanisme deux degrés ont mené une concertation citoyenne pour le réaménagement de l'esplanade des Libertés. L'objectif n'est pas de complètement transformer l'esplanade, mais bien d'améliorer son confort **EN DÉSIMPÉRMÉABILISANT ET EN VÉGÉTALISANT L'ESPACE**. Pour ce projet, la ville de Floirac dispose d'un budget global de 250 000 € (pour les études et les travaux).

Les étapes du projet



- DU 1^{ER} AU 25 AVRIL** : enquête auprès de tous les floiracais lors de 2 rencontres sur site et via un questionnaire en ligne
- 19 MAI AU 2 JUIN** : 3 ateliers de co-construction du projet de réaménagement à la M270
- 02 JUILLET : PRÉSENTATION DU TRAVAIL EN COURS AUX FLOIRACAIS**
- JUILLET** : rédaction du programme de réaménagement définitif par les urbanistes de deux degrés et évaluation financière pour lancement du concours des concepteurs (architectes / paysagistes)
- SEPTEMBRE** : réception des candidatures des concepteurs
- 4^{ÈME} TRIMESTRE 2022** : jury de concours pour la sélection des concepteurs avec les services de la Ville de Floirac, deux degrés et des habitants volontaires ayant participé aux ateliers.
- 2023** : réalisation des études techniques par les concepteurs
- FIN 2023** : démarrage des travaux
- 2024** : livraison de la nouvelle esplanade des Libertés

Les points clés DE L'ENQUÊTE

ON DEVRAIT
CONSERVER LE GRAND
ESPACE DE PARVIS
POUR LES JEUX DE
BALLON, LA GLISSE
ET LES ÉVÉNEMENTS
AVEC LA M270

IL FAUDRAIT INSTALLER
DU NOUVEAU MOBILIER
URBAIN QUI SERA
CONVIVIAL ET DURERA
DANS LE TEMPS (POUR
S'ASSEOIR, MANGER,
DISCUTER, ETC.)

IL FAUT MODERNISER
LES AIRES DE JEUX ET DE
SPORTS, EN CRÉANT DES
ZONES DISTINCTES POUR
LES TOUT-PETITS, LES
ENFANTS ET LES ADULTES

ON POURRAIT RÉFLÉCHIR
À DES DISPOSITIFS POUR
RAFFRAÎCHIR L'ESPACE
(CRÉER DE L'OMBRE,
APPORTER DE L'EAU,
ETC.)

CE SERAIT
INTÉRESSANT DE
RÉFLÉCHIR À LA
VISIBILITÉ ET À
L'ACCESSIBILITÉ DE
L'ESPLANADE ET DE
LA M270

POUR LA ZONE VÉGÉTALISÉE,
CE QU'IL FAUT C'EST L'ÉTENDRE
ET DIVERSIFIER LE TYPE DE
PLANTATIONS (DES ARBRES, DE
LA PELOUSE, DES FLEURS, ETC.)

ON POURRAIT CRÉER
DE NOUVEAUX
AMÉNAGEMENTS POUR
LES USAGES EXISTANTS
(BALLON, GLISSE,
PÉTANQUE, DANSE)

Retour sur les ateliers DE CO-CONSTRUCTION

ATELIER 1 / « CHACUN SON COIN »

Au vu de tous les usages présents sur l'esplanade, il était important de définir une place pour chacun afin de permettre à tous de mener à bien ses pratiques en toute tranquillité. Nous avons donc collectivement réfléchi à un zonage de l'esplanade avec comme invariant de départ l'extension de la zone végétalisée. Les participants proposent de conserver un grand espace de parvis.

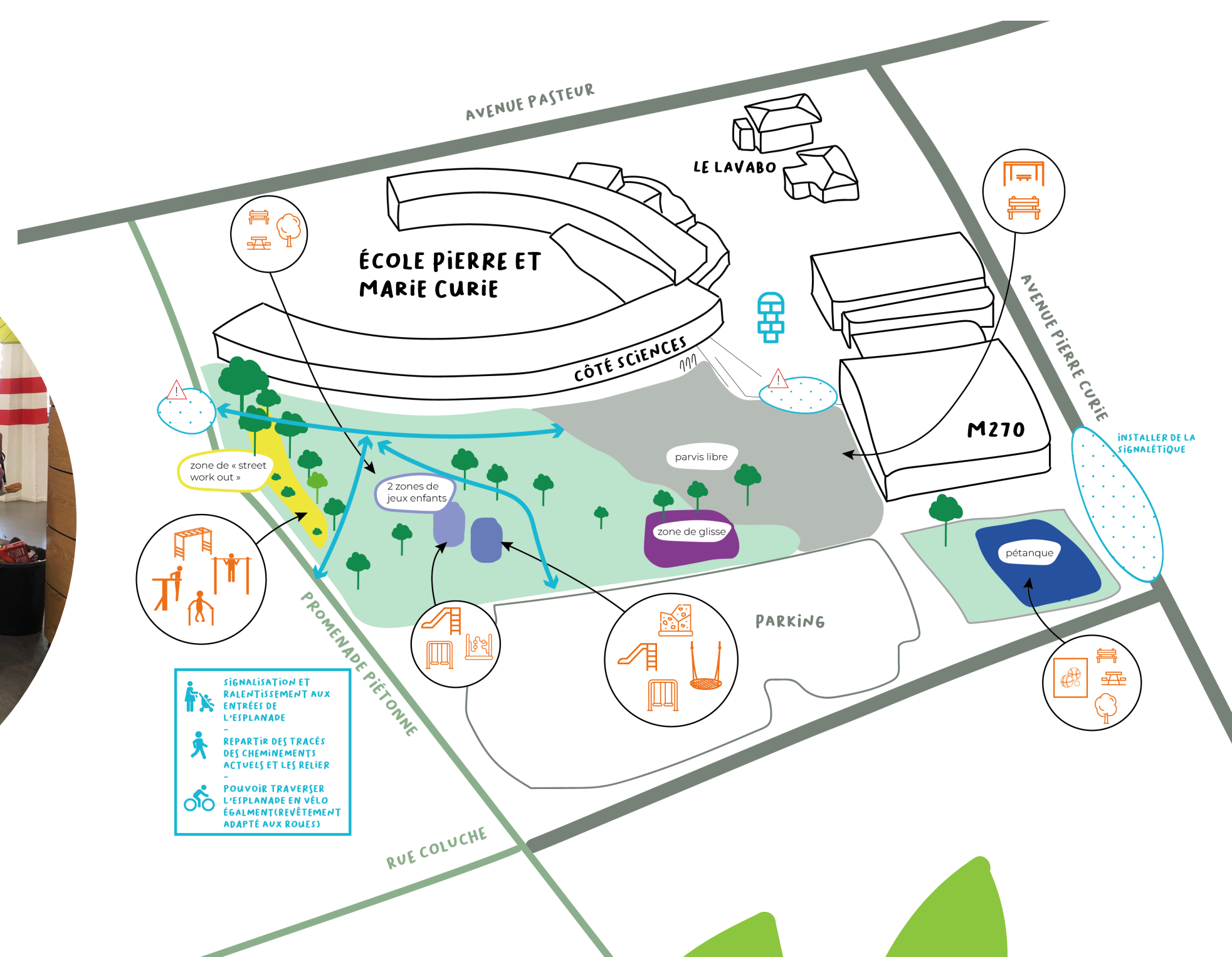
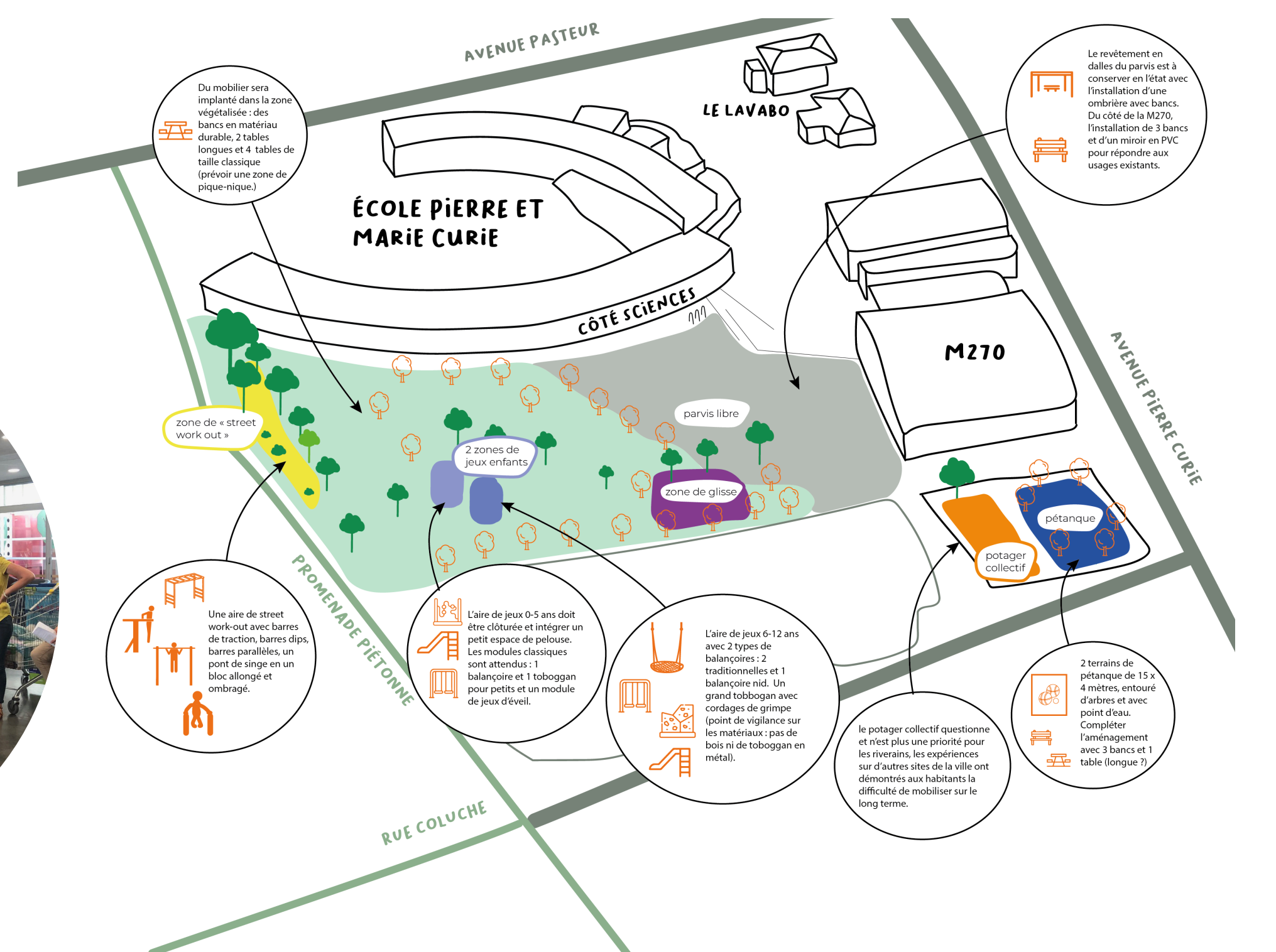
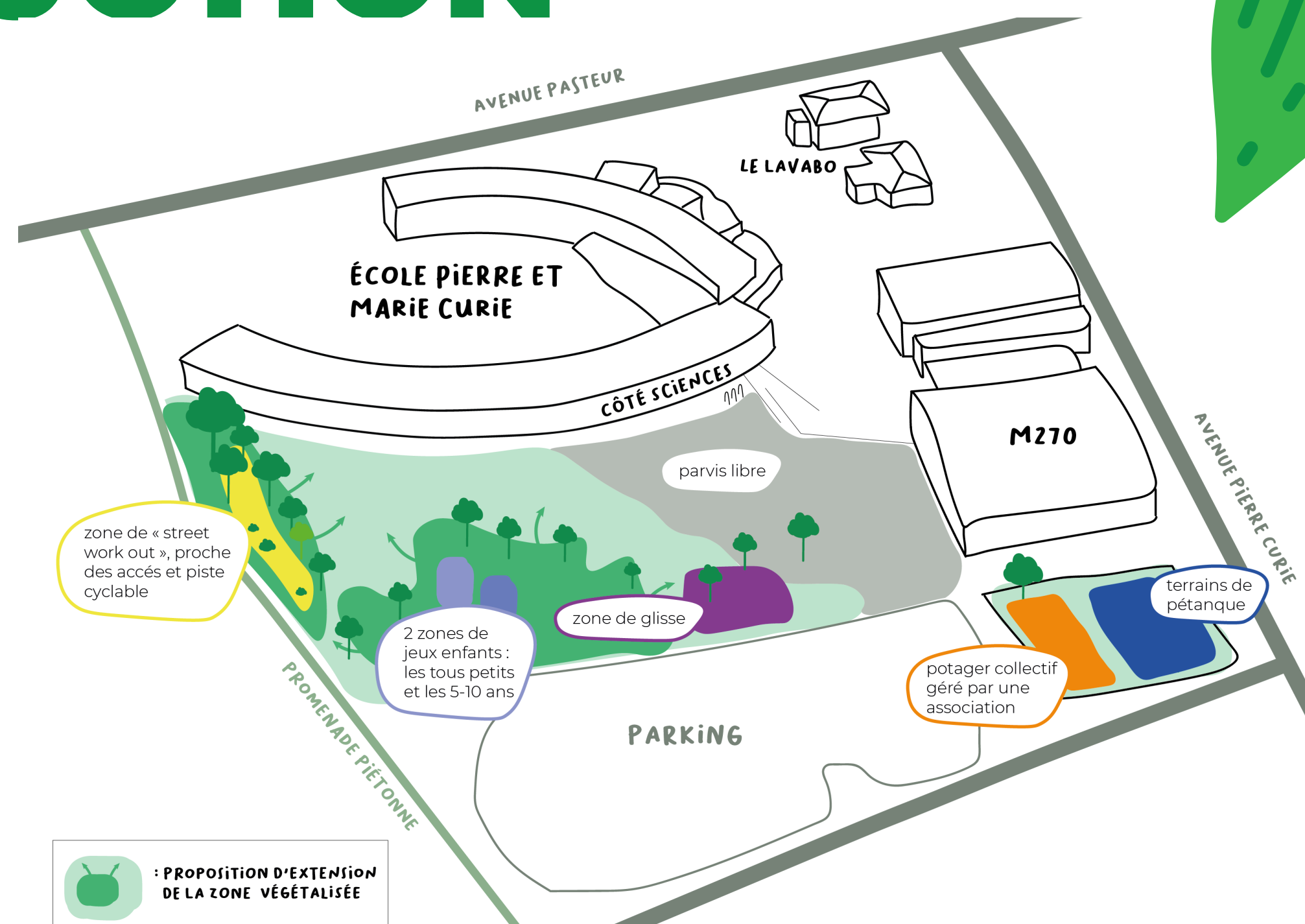
ATELIER 2 / « DU MOBILIER CONVIVIAL, UTILE ET QUI DURERA »

À partir du zonage réalisé, nous avons travaillé sur la composition de chaque zone : quels aménagements et quel mobilier faut-il en priorité ? Les propositions en termes de mobilier urbain ou de modules de jeux/sports vont en direction des classiques qui sont les plus recherchés par les usagers (les toboggans, les balançoires, les tables, les bancs, etc.). L'important est surtout la robustesse et la durabilité des aménagements. Idem pour l'installation d'un dispositif de rafraîchissement avec de l'eau : peu consommateur, saisonnier et fonctionnel. Concernant la végétation, les habitants sont favorables à «laisser vivre la nature» (espèces vivaces et entretien minimum).



ATELIER 3 / « UNE ESPLANADE VIVANTE ET FÉDÉRATRICE »

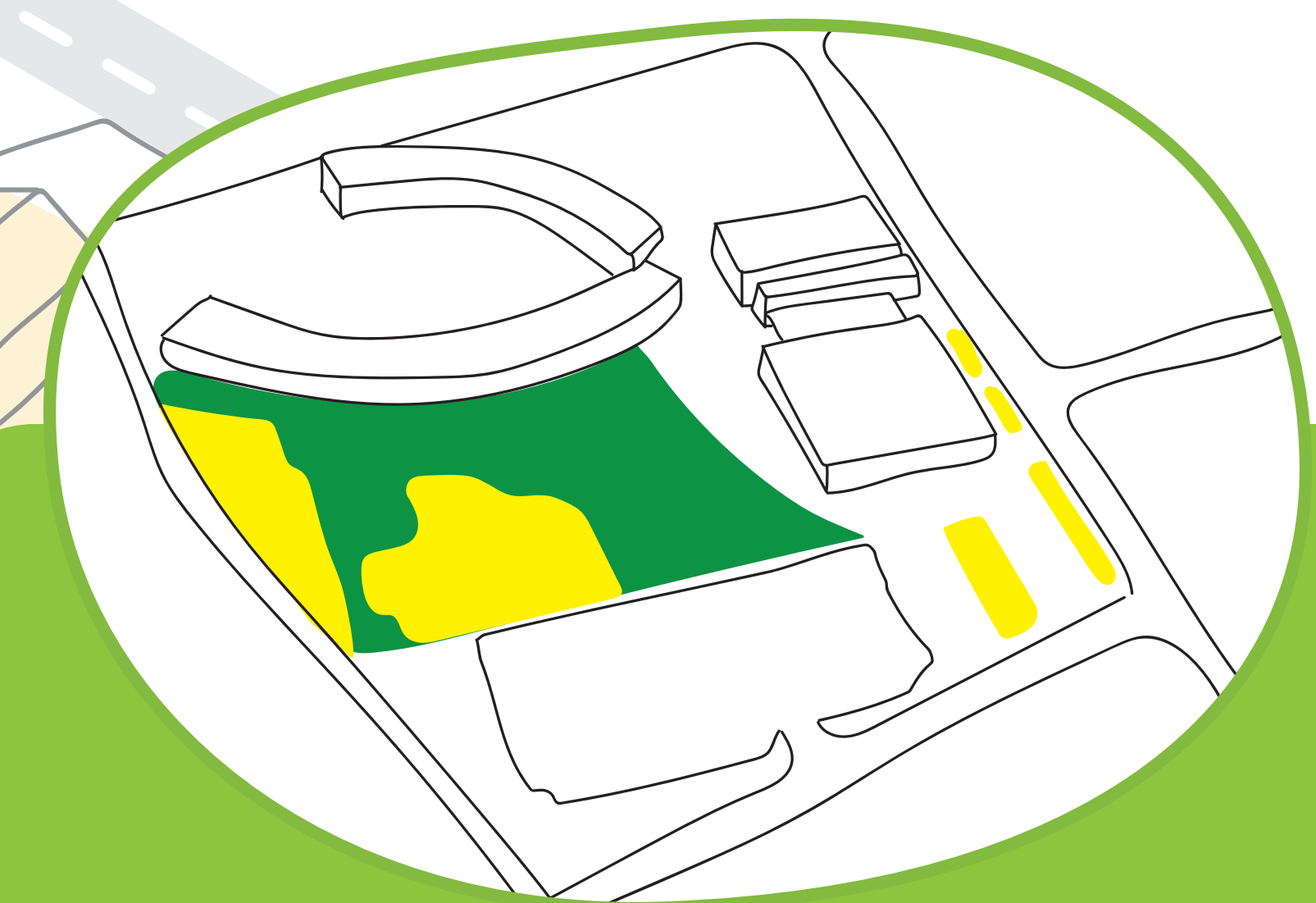
Les différentes zones et aménagements imaginés s'articuleront grâce à un tracé de cheminements piétons et cyclables repartant des parcours actuels. Le plus gros du travail à réaliser sur l'accessibilité concerne le Sud de l'esplanade et le parvis de la M270. Une réflexion doit être portée sur la signalisation de l'esplanade et de la M270 au niveau de l'Avenue Pierre Curie.



RÉDACTION DU PROGRAMME
D'AMÉNAGEMENT ET
ÉVALUATION BUDGÉTAIRE AVEC
LA VILLE DE FLOIRAC

Les orientations du projet **POUR L'ESPLANADE DES LIBERTÉS**

- RÉDUIRE L'ÎLOT DE CHALEUR
- AUGMENTER LA SURFACE DE CANOPÉE
- Désimperméabiliser les sols



**POURCENTAGE DE
NATURE ACTUEL** 20%

**POURCENTAGE DE NATURE
APRÈS REVÉGÉTALISATION** 80%

